

02.06.2020 – 18:20 Uhr

## **Le Conseil national dit oui, lui aussi, à un monitoring de la pauvreté : Un pas important pour une politique efficace de lutte contre la pauvreté**

Luzern (ots) -

Le Conseil national a approuvé aujourd'hui l'introduction d'un monitoring régulier de la pauvreté en Suisse. Le Conseil des États ayant transmis la même demande en septembre 2019, le Conseil fédéral est maintenant chargé de mettre en place un cycle de monitoring de cinq ans. Caritas se réjouit que les Chambres fédérales aient reconnu l'importance d'un suivi régulier de la pauvreté, qui constitue une base essentielle pour prévenir et combattre la pauvreté de manière efficace.

Dans le cadre du " Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté " (2014-2018), la Confédération, les cantons, les villes, les communes et des organisations privées ont notamment développé un concept pour un monitoring national de la pauvreté. Au printemps 2018, le Conseil fédéral a décidé, pour des raisons que Caritas ne comprend pas, de renoncer à un monitoring régulier de la pauvreté et de réduire considérablement son engagement financier.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil des États a repris la question dans une motion et invité le Conseil fédéral à mettre en place un monitoring national régulier de la pauvreté. Le Conseil national ayant aujourd'hui accepté cette motion, le mandat est définitivement transmis.

Un monitoring de la pauvreté est crucial pour lutter efficacement contre la pauvreté

Caritas se réjouit que les Chambres fédérales aient reconnu qu'un monitoring de la pauvreté était important et aient contraint le Conseil fédéral à le prendre en charge. Il n'existe pas actuellement en Suisse de suivi régulier qui recense de manière systématique et complète la situation de la pauvreté. Une analyse étayée de la situation de la pauvreté et de son évolution, dans toutes ses dimensions, est cependant indispensable si l'on veut prévenir la pauvreté et lutter contre elle avec efficacité. Elle permet d'établir des constats bien fondés sur les causes de la pauvreté, sur les groupes à risques et sur l'impact des mesures politiques. Cela est plus important que jamais, surtout au vu de la crise actuelle et de l'augmentation attendue de la pauvreté en Suisse.

Contact:

A l'attention des rédactions:

Aline Masé, responsable des questions de politique sociale à Caritas Suisse, répond volontiers à vos questions, courriel [amase@caritas.ch](mailto:amase@caritas.ch), tel. 041 419 23 37.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100848730> abgerufen werden.